

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7473044501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/3543067>

Cette annonce a été mise en ligne le **18 septembre 2026** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

'DCBM NOTAIRES'

Office notarial à LAVAL (53000), 35 rue des Fossés

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Antoine MOUCHEL, notaire associé à LAVAL (53000), 35 rue des Fossés, le 11 septembre 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la MAYENNE, le 16 septembre 2026, sous les références suivantes : 2026N1013;

La société dénommée LE BAMBOU, SARL au capital de 150,00 €, dont le siège est à MESLAY-DU-MAINE (53170), 13 rue des Alizés, identifiée au SIREN sous le numéro 484271176 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL,

En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du tribunal de commerce de LAVAL (53000) rendu le 29 avril 2026.

Représentée par la société dénommée SLEMJ & ASSOCIES, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, dont le siège social est à LAVAL (53000), 7 rue de Paradis, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LAVAL sous le numéro SIREN 523336014, elle-même représentée par Me Guillaume LEMERCIER, Mandataire Judiciaire ; A cédé à :

La Société dénommée NICODIS, Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 €, dont le siège est à LAVAL (53000), 60 avenue de la Communauté Européenne, identifiée au SIREN sous le numéro 557350196 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL ;

Le fonds de commerce de restauration rapide - sandwicherie - salon de thé situé et exploité à LAVAL (53000), 'Les Bozées', Centre Commercial Pégase, ayant

pour enseigne 'LE BAMBOU' ;
Moyennant le prix global de QUINZE MILLE EUROS (15.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DOUZE MILLE CINQ EUROS (12.005,00 EUR),
- au matériel pour DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (2.995,00 EUR)

Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au jour de la signature de l'acte de cession, soit le : 11 septembre 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège social de la société SLEMJ & ASSOCIES, Mandataire-Judiciaire, 7 rue de Paradis – 53000 LAVAL.

Pour unique insertion

Me Antoine MOUCHEL,
Notaire associé.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

